



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
2019-2020**



**Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de  
l'école des Cœurs-Vaillants du 25 septembre 2019**

**Étaient présentes et présents :**

M<sup>me</sup> Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants  
M<sup>me</sup> Marina Velosa Simoes, représentante du personnel de soutien  
M. Samuel Déry, représentant du service de garde  
M<sup>me</sup>, Cynthia Beauchemin, substitue au comité des parents  
M<sup>me</sup> Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant  
M. Frédérick Giasson, représentant des parents

M<sup>me</sup> Annick De Warren, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Lucie Doyer, représentante du personnel professionnel  
M. Jean-Hubert Smith-Lacroix, représentant au comité de parents  
M<sup>me</sup> Abir Gharby, représentante des parents

**Invité :**

M. Gaston Dionne, commissaire

**Étaient absents;**

M. Emmanuel Bouchard, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Bibiane Lachance, représentante de la communauté

**1. OUVERTURE**

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : Madame Blais constate qu'il y a quorum.
- 1.2. Présentation des membres : Un tour de table est fait afin de présenter les membres du conseil d'établissement 2019-2020.
- 1.3. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Déry et appuyée par Monsieur Smith.

**2. ÉLECTION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL**

- 2.1. L'adoption des règles d'élection est proposée par Madame Doyer et appuyée par Madame De Warren.
- 2.2. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur : Madame Blais se porte volontaire comme présidente d'élection.
- 2.3. Élection du président : Monsieur Giasson propose la candidature de Monsieur Smith. Monsieur Smith accepte la proposition. Madame Gagnon propose la candidature de Monsieur Bouchard. Monsieur Bouchard ayant signifié à l'avance son intérêt, il est admis par les membres présents qu'il accepte cette proposition. Le conseil d'établissement passe au vote et Monsieur Smith est élu au poste de président avec une majorité de votes.

- 2.4. Élection du vice-président : Monsieur Smith propose Monsieur Giasson qui décline la proposition. Madame Beauchemin propose Monsieur Bouchard, qui est élu par acclamation.
- 2.5. Élection du représentant au comité de parents : Lors de l'assemblée générale du 10 septembre, M. Smith a été élu représentant au comité de parents et Madame Beauchemin, substituée.
- 2.6. Nomination du trésorier : Après discussion, il est décidé à l'unanimité que Madame Beauchemin soit nommée trésorière
- 2.7. Nomination d'un représentant de la communauté : Il est à noter que les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote. Madame Bibiane Lachance sera avec nous cette année.

### **3. OUVERTURE (SUITE)**

- 3.1. Adoption du calendrier des rencontres et des dossiers à traiter en 2019-2020 : les rencontres se tiennent désormais les mercredis et elles débuteront à 19h. Un document sur la planification des rencontres du conseil d'établissement pour 2019-2020 est présenté aux membres. Le calendrier des rencontres est adopté. Madame Blais demande aux membres du CE de confirmer leur présence en répondant au courriel transmis avant chacune des rencontres.
- 3.2. L'adoption des règles de régie interne est proposée par Madame Doyer et appuyée par Monsieur Déry.
- 3.3. Les documents de dénonciation d'intérêt et de divulgation des renseignements personnels sont complétés par les membres du conseil.
- 3.4. Il est décidé à l'unanimité que notre commissaire sera présent lors des rencontres, selon ses disponibilités.

### **4. INTERVENTIONS DU PUBLIC : il n'y a pas d'interventions du public.**

### **5. INFORMATIONS**

- 5.1. Des commissaires : Monsieur Dionne est heureux de pouvoir se joindre aux rencontres du conseil.
- 5.2. Du représentant de l'organisme de participation des parents (OPP) : Il n'y a pas d'OPP cette année.
- 5.3. De la présidente : Monsieur Smith est heureux de prendre la présidence du CE.
- 5.4. De la trésorière : une prévision financière sera présentée en novembre. Il se peut que le secrétariat soit sans frais, des détails sont à venir en novembre ou avant. Il reste 270\$ dans le compte du Conseil d'établissement.

- 5.5. Du représentant au Comité de parents : aucune information
- 5.6. Des représentants des membres du personnel : la rentrée fût particulièrement belle cette année.
- 5.7. De la directrice : Madame Blais parle de la situation de l'École des Cœurs-Vaillants au niveau du nombre de classes, d'élèves, de groupes de service de garde de locaux et de l'espace intérieur en général.

## **6. APPROBATIONS**

- 6.1. Activités éducatives et sorties 2019-2020 ; les listes des sorties éducatives sont présentées. Elles n'ont pas besoin d'approbation du CE. Les projets spéciaux seront présentés en octobre pour approbation suite aux différents sondages aux parents. Un taux minimum de participation de 90 % doit être atteint, en plus d'une majorité simple en faveur, afin que la sortie ait lieu. Lorsqu'un parent refuse un projet spécial, un suivi est fait afin de venir en aide de façon financière, si tel est le motif du refus.

## **7. DIVERS**

- 7.1. Discussion sur l'anglais à Cœurs-Vaillants. Madame Blais soutient que l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année est souhaité par une majorité des parents. Madame Blais exprime que la totalité de l'équipe du personnel de l'école n'est pas en faveur de l'anglais intensif.

Madame Blais indique qu'actuellement les élèves de Cœurs-Vaillants performant bien au niveau de l'anglais et même un peu mieux que la moyenne des élèves de la Commission scolaire des Découvreurs. Monsieur Smith parle de la situation difficile pré- et post-implantation de l'anglais intensif dans une autre école de la commission scolaire appuyé de Monsieur Dionne.

Madame Blais parle des différents modèles possibles lors d'implantation de l'anglais intensif dans une école selon le nombre de classes. Madame Blais signifie que le fait que l'École des Cœurs-Vaillants ait un nombre impair de classes de 6<sup>e</sup> année est un défi additionnel. Madame Gagnon exprime que les enseignants de l'école ne sont pas en faveur de l'anglais intensif. Madame Beauchemin exprime son intérêt envers ce programme et veut que les parents soient sondés cette année.

Une rencontre des 5 parents sera planifiée pour discussion.

**LEVÉE DE LA RÉUNION à 8h43, proposée par madame Gagnon, appuyée par Madame De Warren.**

Natalie Blais, directrice